

Déroulement de l'examen de candidature

1. Le Chair souhaite la bienvenue à tout le monde et demande à la candidate de sortir.
2. Le Chair rappelle aux membres du comité l'objectif de l'examen de candidature qui est de s'assurer que la candidate possède une connaissance suffisante de la discipline et de la matière convenant à la thèse, la capacité à conduire et à mener à terme une recherche originale à un niveau avancé ainsi que la capacité à répondre à toute autre exigence énoncée dans la politique départementale établie sur les examens de candidature. (*The objective of the Candidacy Exam is to ensure that the candidate possess an adequate knowledge of the discipline and of the subject matter relevant to the thesis; the ability to pursue and complete original research at an advanced level and the ability to meet any other requirements found in the department's published policy on candidacy examinations.*)
3. Le Chair rappelle les options quant au résultat de l'examen :
 - a. Report de l'examen (*Adjourned*)
 - b. Réussite de l'examen (*Pass*)
 - c. Réussite avec révisions (*Conditional pass*)
 - d. Échec avec reprise de l'examen de candidature (*Fail and repeat the candidacy*)
 - e. Échec avec recommandation de retrait du programme de doctorat ou avec reclassement à la maîtrise (*Fail with a recommendation to terminate the doctoral program or for a change of category to a master's program*)
4. Le Chair demande aux membres du comité si, (a) après lecture de la proposition de candidature de l'étudiante, et (b) à la lumière de l'objectif de l'examen énoncé au point 2, ceux-ci jugent que la qualité du travail est adéquate et s'ils pensent que l'on peut aller de l'avant avec l'examen de candidature. Les membres peuvent exprimer leur opinion et le superviseur peut ajouter ses commentaires. Si tout le monde est d'accord, le Chair explique le déroulement de l'examen.
5. Explication du déroulement de l'examen par le Chair : La candidate fera une courte présentation. Après sa présentation, il y aura deux tours de questions. Le premier tour sera d'une durée d'environ 10 minutes par examinateur (questions/réponses). Le deuxième tour durera environ 5 minutes par examinateur. Les prises de parole se feront dans l'ordre suivant :
 - a. L'examineur avec une expertise spécialisée (*Specialized Knowledge Examiner*)
 - b. Les deux membres du comité de supervision
 - c. Le superviseur
6. Le Chair invite la candidate à revenir dans la salle et lui explique le déroulement.
7. La candidate fait une présentation orale d'environ 10 minutes maximum. Elle peut distribuer un document d'une page (recto/verso), un plan de travail de recherche qui sera distribué à l'avance aux membres du comité.
8. Après la présentation de la candidate, les deux tours de questions commencent.
9. Une fois les deux tours de questions terminés, le chair demande à la candidate si elle a quelque chose à ajouter, ensuite elle lui demande de sortir de la salle.

10. Avant les délibérations, le Chair rappelle les options concernant le résultat.
 - a. Report de l'examen (*Adjourned*)
 - b. Réussite de l'examen (*Pass*)
 - c. Réussite avec révisions (*Conditional pass*)
 - d. Échec avec reprise de l'examen de candidature (*Fail and repeat the candidacy*)
 - e. Échec avec recommandation de retrait du programme de doctorat ou avec reclassement à la maîtrise (*Fail with a recommendation to terminate the doctoral program or for a change of category to a master's program*)
11. Délibérations des membres. Le Chair demande à chaque membre du comité de donner son avis en respectant le même ordre que celui adopté lors des tours de parole (superviseur en dernier). En cas de désaccord, il y a un vote et le président du comité compte les votes pour une décision finale. Les décisions possibles sont inscrites sur le formulaire et le Chair doit cocher la bonne case.
12. Le Chair demande à la candidate de revenir dans la salle et l'informe de la décision du comité.
13. Le Chair s'assure que les membres du comité ont signé le formulaire de candidature.
14. Si le comité a demandé à la candidate d'effectuer des modifications, le Chair s'assure que celles-ci sont faites et fait le suivi avec le superviseur.
15. Le document final est envoyé par le Chair à la coordinatrice des études supérieures qui fait le suivi avec FGPS.